



DEPLOIEMENT DE MACRON Version 2 PAS DE PAUSE DANS LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC



Après ces mois de crise sanitaire, quel bilan pour les agents des Finances Publiques et la DGFIP ?

L'État menteur et incapable de protéger ses agents...

Malgré la mise en place du confinement, ce sont des milliers d'agents des Finances Publiques qui ont dû continuer à se déplacer sur leur lieu de travail. Pendant 2 mois, nous avons été obligés de prendre les transports en commun en Seine-Saint-Denis sans masques et sans protection. Pour les agents qui auraient pu prétendre au télétravail, en l'espace de 4 mois, la DDFIP de Seine-Saint-Denis a été capable de trouver 70 ordinateurs portables qui ont tous été distribués après le confinement ! Au total, le nombre de télétravailleurs a été porté de 80 à 150 pour 1850 emplois pour notre département...

Nous avons subi les discours ahurissants sur les masques inutiles pour nous forcer à venir travailler parce que l'État était incapable de fournir des masques aux soignants comme au reste des fonctionnaires de l'État.

En parallèle, nous avons été confrontés au refus des dépistages dans nos services (comme pour tous les salariés) pour éviter d'avoir à renvoyer les gens chez eux comme cela s'était mis en place en Allemagne ou en Corée pour freiner la propagation de l'épidémie. En France, aucune importance, on nous contraint à rester chez soi ; et après, machine arrière, on nous force à venir travailler quelles que soient les conditions ! Surtout ne pas ralentir la machine économique, une fois de plus les agents ne sont qu'une variable. Résultat : des agents malades asymptomatiques ont dû venir travailler contaminant leurs collègues avec la bénédiction de l'État, qui passait pour consigne de ne mettre en place des quarantaines (sans tests) qu'en cas de symptômes avérés. Et ce sont les mêmes qui nous accusent de propager l'épidémie aujourd'hui !

... Poursuit la destruction de nos emplois et du service public !

Le cynisme du gouvernement a été poussé à son comble quand il a décidé de lancer la campagne d'impôts sur le revenu en plein confinement au lieu de repousser la date. N'hésitant pas à sacrifier les usagers qui ne pouvaient pas accéder à nos services, forçant les agents à se déplacer pendant le confinement pour assurer la saisie, la Direction Générale s'est félicitée des dispositifs mis en place pour assurer le contact à distance !

Effectivement, une fois qu'on supprime les usagers de nos accueils et qu'on valide automatiquement les déclarations à leur place, on ne peut que se féliciter ! Et au 31 juillet, les bars-tabacs commencent à accepter le paiement de la cantine et de la taxe foncière en espèces des usagers ; et l'on achève la privatisation du recouvrement !

Les missions étant progressivement abandonnées, la Direction Générale a annoncé au mois de juillet la poursuite des suppressions d'emplois et continue de refuser de combler les emplois vacants sur le département avec des taux de vacances d'emplois énormes sur notre département : -7 C (en comptant le mouvement complémentaire), - 61 B et - 17 A ! Sur la partie SIP, cela concentre la moitié des emplois vacants !

La « distanciation sociale » n'empêchera pas les fusions de services

La Direction Générale maintient les fermetures et se tient prête à entasser les agents et les usagers. Sur le département sont prévues :

* la fermeture des trésoreries de Livry-Gargan, Montfermeil Municipale et Le Raincy, pour former un service de gestion comptable à la place du SIE du Raincy qui fusionne avec celui de Livry-Gargan

* la fermeture des trésoreries de Saint-Ouen, Epinay et Stains, pour former un service de gestion comptable à la place du SIE de Saint-Ouen qui fusionne avec celui de Saint-Denis.

* l'immeuble Berlioz, censé être livré au premier trimestre 2021 : pour rappel, la norme pour les agents aurait dû être un espace de 10 mètres carrés par personne, 15 dans le cadre d'un environnement bruyant.

Dans cet immeuble nous aurons 6 mètres carrés avec 580 agents sur place ! Sont concernés le SIP et le SIE de Bobigny, les directions Moulin et Satie, le PCR, le SDE, le SDIF, les 5 SPF, les Domaines, la cellule informatique, la trésorerie municipale de Bobigny, le SIE de Noisy-Le-Sec... et il faudra compter sur un seul accueil commun pour tout le monde !

Le statut des fonctionnaires dans le viseur : la fin des règles de mutation et d'affectation, la pose des congés obligatoires, les primes au mérite etc

Avec la loi de Transformation Publique, les statuts de tous les fonctionnaires sont dans le viseur. Dans la DGFIP, on constate la disparition de la règle de l'ancienneté et la prise en main de l'administration sur nos règles de mutation. Tous les stagiaires B et A ont été affectés pour 3 ans, souvent contre leur volonté et se trouvent à bloquer le mouvement des titulaires. La même chose se passera pour les agents C l'année prochaine, actant la disparition progressive de la mutation basée sur l'ancienneté.

En local, la disparition des CAP, des affectations à la résidence et à la mission ont fait voler en éclats nos garanties : affectation sur dossier, refus de mouvement en dépit de la règle de l'ancienneté, mouvement obligatoire d'agents en sureffectif etc ! Toutes nos garanties ont disparu lors du mouvement local de septembre ! Et bien sûr, cela facilitera surtout le travail de la Direction Départementale pour fermer les services et répartir les emplois vacants...

Du jamais vu, pour la première fois des cadres ont pris la main pour nous imposer des congés. Pour la première fois des primes « au mérite » ont été mises en place.

On nous fait payer, à nous, salariés, le refus (et/ou l'incompétence) de l'État de nous permettre de travailler dans des conditions de sécurité satisfaisante pour tous !

HORS DE QUESTION D'ACCEPTER

Sous prétexte de crise sanitaire, le gouvernement nous appelle à l'unité nationale. Les soignants, qui sont en première ligne depuis des années, ont montré la voie : après plus de deux ans de grève et de mobilisation, ils ont ébranlé le dispositif gouvernemental et réussi à arracher une première augmentation de salaire dans la Fonction Publique.

**À nous de faire de même, pour défendre nos droits, nos statuts et le service public !
Nous appelons tous les collègues à se réunir afin d'organiser la lutte !**

(selon les critères sanitaires en vigueur)